



CCCPS / 2022 / DE / 20
**4. I Personnels titulaires et stagiaires de
la fonction publique territoriale**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 17 novembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 17 novembre 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Espenel en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET et Boris TRANSINNE.
Pouvoirs	Ruth AZAÏS à Jean Marc MATTRAS ; Danielle BORDERES à Christophe LEMERCIER ; Anne Marie CHIROUZE à Morgane PEYRACHE ; Dominique DELAYE à Stéphanie KARCHER ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT ; Jean-Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI ; Frédéric TRON à Hélène PELAEZ BACHELIER et Arnaud VANNIER à Rodène BODIN-CASALIS.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Thierry GUILLOUD ; Audrey CORNEILLE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT.
Secrétaire de séance	François BROCARD

Modification du tableau des effectifs et des emplois

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Avancement de grade 2022

Le Président explique l'avancement de grade :

- Au pôle développement territorial, un agent à temps complet, a la possibilité d'avancer au grade d'ingénieur principal ;

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des missions assurées, des nécessités du service et afin d'améliorer la carrière des agents, le Président propose de modifier le poste en vigueur en ouvrant le poste correspondant au tableau d'avancement de grade pour l'année 2022.

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 17 novembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

- transformer un poste de catégorie A, à temps complet, en filière technique, d'ingénieur en ingénieur principal,
- valider le tableau d'emploi des effectifs.

III. Visas

VU le code général de la fonction publique ;

VU la délibération du 25 septembre 2014 fixant le taux de promotion à 100% pour les avancements de grade ;

VU le tableau des effectifs de la collectivité ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu, d'autoriser le Président à :

- 1) créer un poste à la filière technique, de catégorie A, au cadre des ingénieurs, au grade d'ingénieur principal, à temps complet
- 2) fermer un poste à la filière technique, de catégorie A, au cadre des ingénieurs, au grade d'ingénieur, à temps complet
- 3) d'autoriser le recrutement de non titulaire sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi ;
- 4) d'autoriser le Président à préciser l'échelle, l'échelon et les indices de carrière et de rémunération dans l'acte administratif ;
- 5) de valider le tableau des effectifs ci-dessous :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 17 novembre 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Filière	Catégorie	Cadre emplois	Grades	Proposition au CC Novembre 2022	
				Nbre emplois	Nbre ETP
TOTAL FILIERE ADMININSTRATIVE				26	24.14 ETP
TOTAL FILIERE TECHNIQUE avant modification :				40	37.92 ETP
Modification : Création d'un poste (Ingénieur principal - catg. A)				+ 1	+ 1.00 ETP
Modification : Fermeture d'un poste (Ingénieur - catg. A)				-1	- 1.00 ETP
TOTAL FILIERE TECHNIQUE après modification :				40	38.09 ETP
TOTAL FILIERE SOCIALE				26	21.88 ETP
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE :				6	5.27 ETP
TOTAL FILIERE ANIMATION :				6	5.72 ETP
TOTAL FILIERE SPORTIVE :				1	0.50 ETP
TOTAL TABLEAU DES EFFECTIFS :				105	95.60 ETP

6) d'autoriser le président à signer les documents relatifs à cette décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexe

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : le tableau d'emploi des effectifs

François BROCARD
Secrétaire de séance

Affichée le 21 NOV. 2022



Le 17/11/2022

Au registre sont les signatures
Denis BENOIT
Président